

LE DOSSIER P.13 à 16

Les rendez-vous festifs du printemps

Humour, chorales, repas, fêtes...



Des élèves de David Douillet à la découverte des services municipaux. Ici, en visite au service population.

ou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Les élèves de David Douillet reçus en Mairie

Pages 8 à 9

La police municipale à votre service

Pages 10 à 11

Epicerie et braderie solidaires

Page 19





P5 à 9 ACTUALITÉS

Rétrospective en images
L'église St-Michel retrouve ses couleurs
Restauration du puits de la Pousaraque
Informations sur les murs de clôtures
Animations pour nos seniors
Stages sportifs pour les enfants
Quinzaine commerciale des commerçants



P10 à 11 CITOYENNETÉ

Les élèves de l'école David Douillet à l'exercice de la citoyenneté



P12 à 13 SÉCURITÉ

La police municipale équipée de caméras individuelles
Interview du chef de poste



P15 à 18 DOSSIER SPÉCIAL

Les rendez-vous culturels et festifs du printemps !



P21 SOLIDARITÉ

L'épicerie et la braderie solidaires du secours populaire

P19 EMPLOI FORMATION

Les métiers de demain étaient à découvrir à l'espace Pagnol



P22 à 23 ÉDUCATION

Initiatives solidaires et citoyennes au collège Le Petit Prince



P14 LOISIRS

Prêts à larguer les amarres ?

P26 HISTOIRE D'ICI

Chronique de Michel Méténier, historien



P24 à 25 ASSOS&CO

Le tambourin, un sport méconnu
Le judo club décroche un podium à Lille
Deux boxeurs gignacais sur le petit écran
Nouvelle conférence de Gignac, notre ville

P27 DÉMOCRATIE LOCALE

JANVIER

NAISSANCES :
Gabriella FANEGO
Médine TOUCHE
Lara BAMBA GONÇALVES

DÉCÈS :
Ernestine LE GAL née BARS
Antoine GIGLIO

FEVRIER

NAISSANCES :
Abel KATEB
Stella ROSSI
Lou LOMINI
Naher TODE
Amanda CANO
Anaé GARCIA

DÉCÈS :

Josiane GOUIRAN
Nicolas BOCQUILLON
Anne BIANCO née MARTINICO
Luigia PEREZ née LA GRECA

MARS

MARIAGES :

Sonia OUTAY / Jonathan GADROY

Lou Vivournet

Directeur de la publication :
Robert De Vita

Rédaction :
Loïc Taniou

Graphisme :
Séverine Braca

Photographies :
LT, SB, Coca,
MC Tsakirooulos et Xdr

Contact :
Service Communication
04 42 31 13 00

Imprimerie :
2B print

Dépôt légal à parution



Chères Gignacaises, Chers Gignacais,

L'HÉROÏSME DU COLONEL ARNAUD BELTRAME

Comment ne pas souligner ici le sacrifice de ce gendarme qui, par devoir national, a donné sa vie pour en sauver une autre. Notre ville rend hommage à toutes les victimes de cette atrocité et à leurs familles. Nous les assurons de toute notre affection.

CELLULE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA RADICALISATION À GIGNAC-LA-NERTHE : UNE NECESSITE QUI SE CONFIRME.

Ce drame national s'est déroulé à Trèbes, une commune de 5500 habitants. La démonstration est malheureusement faite que ceci peut se produire à tout endroit.

Lorsque j'ai pris l'initiative de créer une cellule de prévention et de lutte contre la radicalisation à Gignac-la-Nerthe, l'opposition, par l'intermédiaire de son site internet dans un post du 7 février, a moqué, raillé mon initiative.

Je maintiens qu'il faut que nous soyons tous très vigilants et que chacune et chacun d'entre vous sache qu'il peut, et même qu'il doit, me signaler des comportements qui

lui paraîtrait suspects afin que je les soumette immédiatement à la cellule de prévention et de lutte contre la radicalisation.

COMPTEUR LINKY : LA POSITION DE L'UFC QUE CHOISIR

Alors que le gouvernement avait promis que le déploiement par ENEDIS (ex-ERDF) du compteur Linky - un nouveau compteur électrique dit « *intelligent* » - serait gratuit pour les ménages, la Cour des Comptes vient de souligner le contraire dans son rapport public annuel 2018.

En effet, si la pose du compteur n'est pas facturée en tant que telle, le déploiement de Linky, qui s'élève à 5,7 milliards d'euros, sera bel et bien supporté par l'ensemble des consommateurs à travers leur facture d'électricité, à compter de 2021, plus particulièrement dans le cadre du tarif d'acheminement (Turpe) comme l'a rappelé la Cour des comptes.

Cette dernière souligne que les compteurs conçus par ENEDIS offrent un intérêt très limité pour le consommateur. En effet, le vrai intérêt pour l'utilisateur serait la possibilité

de consulter sa consommation quotidienne, d'assurer ainsi une meilleure maîtrise de celle-ci et de réaliser des économies d'énergie.

Or, celui-ci est pour le moment aux abonnés absents ! « *Les gains que les compteurs peuvent apporter aux consommateurs sont encore insuffisants, souligne la Cour des comptes dans son rapport. Ce sont pourtant eux qui justifient l'importance de l'investissement réalisé.* »

L'instance épingle également une marge estimée à 500 millions d'euros qu'empocherait ENEDIS avec cette opération.

« *Vous allez payer 15 €/an pendant 10 ans pour permettre à ENEDIS d'installer un compteur communicant pour lequel vous n'avez aucune contrepartie* » ajoute de son côté l'association UFC - Que choisir qui appelle à refuser cette contribution forcée en invitant à signer une pétition présente sur son site internet.

L'UFC-Que choisir demande aux autorités publiques (État, Commission de régulation de l'énergie) d'intervenir pour que le dispositif soit amélioré, particulièrement au niveau de l'information des usagers sur leur consommation, pour en faire un véritable outil de maîtrise de la consommation énergétique et de revoir les conditions de financement du compteur, et notamment les conditions de rémunération d'ENEDIS.

MA POSITION SUR CE SUJET

Tout d'abord, je déplore le déficit d'information dont ENEDIS a fait preuve auprès des usagers dans le déploiement de ses compteurs,

commencé en décembre 2017 sur la commune. Ensuite, je prends très au sérieux les éléments d'analyse de l'association UFC que choisir qui est une association de défense des consommateurs reconnue au niveau national. Ainsi, en fonction de ces éléments, j'ai décidé proposer une délibération lors du conseil municipal du 29 mars pour s'opposer au remplacement des compteurs actuels compte-tenu des éléments susdits.

Si cette délibération n'était pas approuvée par la Préfecture, je proposerais au Conseil Municipal le vote d'une Motion qui aurait peut-être moins de poids mais qui serait quand même de nature à bien marquer l'engagement du Conseil Municipal sur ce sujet très sensible.

Il convient néanmoins que j'attire votre attention sur une question écrite posée à l'Assemblée Nationale dont une partie de la réponse comprend la phrase suivante : « *Toutefois, un client ayant refusé la pose d'un compteur communicant ne pourra prétendre à bénéficier des avantages tarifaires qu'il propose et les prestations actuellement gratuites, comme les relevés de compteurs par les agents, lui seront alors facturées, conformément au catalogue des prestations validé par la Commission de régulation de l'énergie.* »

**Votre dévoué Maire,
Christian Amiraty**

Ça s'est passé à Gignac

Le mercredi 21 février, tôt dans la matinée, la neige est tombée sur la commune. Découvrez-en images, Gignac-la-Nerthe revêtue d'un joli manteau blanc, un petit événement rarissime.



L'église St-Michel retrouve ses couleurs

Au mois de février, la commune a procédé à la rénovation intégrale de la façade de l'église avec le concours d'une entreprise spécialisée en restauration d'éléments patrimoniaux.

La façade de l'église St-Michel de Gignac ayant subi des dégradations importantes au fil du temps, notamment à l'automne 2017, avait quelques-unes de ses décorations telles que moulures, cornières et motifs qui commençaient sévèrement à s'effriter. Cela devenait, non seulement inesthétique, mais aussi dangereux avec des risques de chute de certains éléments dégradés. C'est pourquoi la commune a décidé de procéder à une réfection globale de la façade et des décorations extérieures.

Les services techniques communaux ont alors sélectionné une entreprise spécialisée dans la restauration du bâti ancien, disposant d'un savoir-faire et d'une maîtrise du tirage des enduits au mortier prompt, à la chaux et au sable. La ville a également travaillé en concertation avec le Père Lambert Djokouele Djamani et des représentants du Conseil Paroissial, notamment pour ce qui concernait la reprise des crépis colorés. Ces travaux, menés conjointement avec le déplacement du stationnement du côté de la Caisse d'épargne, ont permis de libérer les proches abords de l'église et de lui offrir ainsi un tout nouveau visage.



Restauration du puits de la Pousaraque



Le vieux puits de la Pousaraque, situé en léger contrebas du corps de ferme et du GardenLab enfants, a été entièrement rénové.

Cet ancien ouvrage, qui date du moyen-âge, a été consolidé et remis en état à partir des anciennes pierres tombées au fond du puits et de nouvelles pierres massives, taillées suivant les règles de l'art.

L'ensemble a été posé à la chaux. Un aménagement paysager a également été créé et l'ouvrage est désormais accessible, notamment grâce à la création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

Un éclairage le met en valeur dès la tombée de la nuit.



Des murs de clôtures parfaitement achevés pour un paysage plus agréable



L'édification et la modification de clôtures sont soumises à une autorisation préalable et au respect des différentes règles d'urbanisme. Un rappel à la réglementation s'impose car de trop nombreux murs de clôture défigurent le paysage urbain, en n'étant pas achevés.

Les clôtures n'échappent pas à la réglementation en matière d'urbanisme et leur aspect revêt une grande importance puisqu'il participe à la qualité de l'ambiance générale de l'espace collectif de la ville. Certains Gignacais semblent l'avoir oublié, à voir les murets hors-la-loi, fleurissent ici et là. De trop nombreux ouvrages en parpaings bruts jalonnent malheureusement les voies de circulation de la commune et nuisent tant au cadre de vie des Gignacais qu'à la qualité paysagère de la commune. Il est donc important de faire preuve de citoyenneté et de civisme en achevant entièrement leur réalisation.

Pour rappel : les dispositions du règlement du Plan Local d'Urbanisme (*article 11 - aspect extérieur*) imposent une obligation d'enduire les matériaux bruts, dont les parpaings.

Une déclaration préalable est obligatoire.

Les propriétaires doivent respecter certaines règles :

- L'édification ou la modification de clôtures sont soumises à l'obtention d'une Déclaration Préalable (*Cerfa n° 13703*06*),
- La hauteur des clôtures ne doit pas dépasser 1,80 mètre et doivent être de facture et de forme simple,
- Les clôtures ajourées ne peuvent, en aucun cas être doublées d'un dispositif opaque autre qu'une haie végétale,
- Dans les secteurs inondables, les murs bahuts sont autorisés à condition d'être transparent à 30 % sur une hauteur de 0,20 m au-dessus du terrain naturel.

Rappel réglementation pour les abris de jardin

Les abris de jardin et cabanons d'une superficie supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plus de 1,80 mètre sont également soumis à l'obtention d'une Déclaration Préalable avant toute installation.

Ceux-ci doivent obligatoirement respecter l'ensemble des règles du Plan Local d'Urbanisme. Ces abris de jardin sont taxables.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents d'urbanisme applicables sur le site de la commune : www.gignaclanerthe.fr afin de vérifier la faisabilité de votre projet avec les règles en vigueur.



De nombreuses animations pour nos seniors



Le service seniors propose toute l'année un riche panel d'activités alliant repas festifs, thés dansants et sorties en plein-air.

« Les deux dernières animations, l'après-midi festif autour des dégustations de crêpes pour la chandeleur et la sortie que nous avons organisée à Port-de-Bouc, ont toutes été de francs succès, se réjouit Jacqueline Mahieu, adjointe au Maire, déléguée aux seniors. La sortie en bus à Port-de-Bouc nous a permis de visiter en matinée une conserverie avec des produits fins élaborés à partir de poutargue, d'anchois, de morues, de sardines... Une visite bien entendu suivie de dégustations qui ont mis en avant le patrimoine culinaire de notre belle Provence, tout en étant un vrai régal pour nos papilles. Ensuite, le repas dansant qui s'est déroulé dans un restaurant de la Côte Bleue a été un beau moment de convivialité. »

En dehors des animations, il y a aussi la vie du foyer restaurant seniors où il est possible de déjeuner le midi (entrée, plat, fromage, dessert, café pour un tarif de 6,5 euros) et de participer à des jeux l'après-midi.

Divers repas à thèmes sont régulièrement proposés au foyer. Il est possible de consulter les menus de la semaine en contactant le service seniors ou sur le site internet de la ville.

Prochaines animations :

Thé dansant seniors

mercredi 11 avril - Tarif : 5 €
inscriptions au restaurant Pagnol

Fête des mères

mercredi 30 mai
inscriptions au restaurant Pagnol du 2 au 18 mai
Contact : 04 42 30 58 89

Permettre aux enfants la découverte de différentes disciplines sportives

Les stages sportifs, proposés par la DEJES lors des vacances scolaires, rencontrent un réel succès auprès des enfants.

En effet, ceux-ci leur permettent de découvrir des disciplines sportives très différentes, et surtout de les pratiquer.

Ainsi, lors des vacances de février, les enfants ont pu s'exercer au BMX sur un circuit spécifique à Vitrolles, s'essayer au VTT, à des sports d'opposition, à des jeux de raquettes...

Et ce, malgré un temps un peu maussade qui ne les a pas empêché de sortir au grand air. Les stages sportifs sont une bonne idée pour faire découvrir le sport aux enfants durant les vacances scolaires.

Inscriptions aux prochains stages sportifs et centre de loisirs pour les vacances de Pâques

Du 3 au 20 avril à l'accueil de la DEJES
Place de la mairie
Tél : 04 42 77 00 00



Le Printemps fêté avec les commerçants



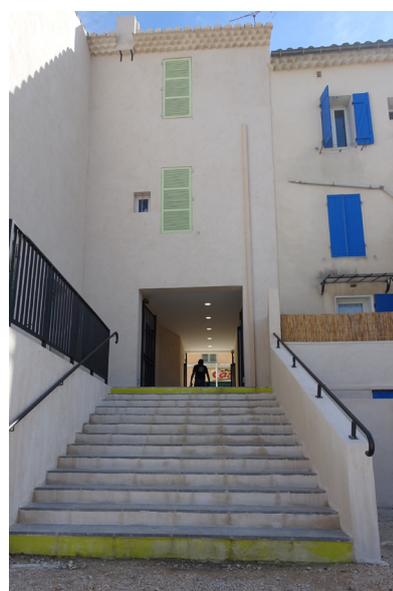
L'association « Avenir Commerces Gignacais » propose une quinzaine commerciale du 1^{er} au 15 avril pour mieux faire connaître les commerces et entreprises, situés sur la commune.

Du **1^{er} au 15 avril**, vous pourrez ainsi retrouver des **promotions** et des **offres spéciales** dans la plupart des commerces adhérents de l'association. Ensuite, les commerçants vous donnent rendez-vous place de la Mairie, le dimanche 15 avril, jour du marché, pour un apéritif de clôture de la quinzaine.

Un **apéritif sera offert à partir de 11h**, et des grillades, frites, charcuterie seront également à la vente.

Une fanfare « *Téquila Sun Rise* » déambulera dans la rue et animera joyeusement la manifestation. Un stand pour découvrir les commerces de l'association sera installé également au cœur du marché.

Une percée piétonne pour rejoindre les commerces du centre-ville



La ville vient de réaliser une percée au rez-de-chaussée du 41, rue de la République pour faciliter l'accès aux commerces depuis le parking situé derrière la Maison de la presse. L'objectif de ce nouvel aménagement est de permettre de rejoindre facilement, à pied, les commerces de proximité, la Mairie, le square... depuis le parking de la République, situé derrière la Maison de la presse.

Ce parking va être prochainement reprofilé pour proposer un stationnement plus aisé.

Il bénéficiera également de la vidéo protection. La percée est équipée d'un portail en métal de jolie facture pour fermer le passage à la tombée de la nuit.

EN BREF

MARCHÉ

Retrouvez tous les dimanches, à partir de 8h, le marché avec ses stands de fruits et légumes, vêtements, spécialités culinaires... sur la place de la Mairie.

SOIRÉE JEUX

Organisée par la DEJES, la prochaine soirée jeux aura lieu le vendredi 6 avril à 18h30 à l'école élémentaire Marcel Pagnol.

Vous pourrez jouer en famille autour de jeux surdimensionnés, de jeux de société ou des jeux de rôle comme le célèbre Loup-Garou.

THÉ DANSANT SENIORS

Mercredi 11 avril à partir de 14h à l'espace Pagnol. PAF : 5 €
Inscriptions au 04 42 30 58 89

VACANCES DE PÂQUES

Inscriptions aux stages sportifs enfants et au centre de loisirs, à partir du 3 avril, à l'accueil de la DEJES, place de la Mairie, en face de l'Hôtel de ville.
Rens : 04 42 77 00 00

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 12 avril à 19h
salle des mariages
La séance est publique.

COMMEMORATION

Journée du souvenir et des déportés, dimanche 29 avril et célébration de la Victoire de 1945, mardi 8 mai.
Départ des cortèges, à 11h, place de la Mairie.



Les élèves de l'école David Douillet découvrent la Mairie



Une soixantaine d'élèves de CM1 et CM2 a rencontré en petits groupes le Maire et les élus.

Peu avant les vacances d'hiver, les élèves de CM1 et CM2 de l'école David Douillet ont visité les services municipaux de la commune, rencontré les élus dont M. Le Maire et Mme Achhab, adjointe au Maire et déléguée à l'éducation. Une initiative vivifiante et remarquable à plus d'un titre.

« Cher Monsieur le Maire de Gignac-la-Nerthe, nous sommes des élèves de la classe de CM1/CM2 de Madame Marconcini de l'école David Douillet et nous souhaiterions faire une visite de la mairie pour voir les locaux dans lesquels vous travaillez et savoir comment cela fonctionne... ».

C'est le début de la belle lettre qu'ont écrit les élèves à l'attention du Maire pour lui demander de visiter la Mairie, de découvrir le rôle du Maire et des élus. Inutile de dire combien les enfants ont été accueillis à bras ouverts et combien cette initiative, menée sous l'égide des enseignantes M^{me} Marconcini et Mme Batifouillé, a été grandement appréciée.

Une approche originale de la citoyenneté et de la découverte concrète des institutions menée dans le cadre du programme des matières « Éducation morale et civique » et « Géographie » qui a rencontré un vrai succès, tant au niveau du personnel municipal que des élus.

« Les enfants ont été très intéressés par cette démarche qui leur a permis de découvrir concrètement le fonctionnement de la Mairie, explique M^{me} Marconcini. Tous ont participé, par petits groupes, à la rédaction de la lettre. Ils l'ont travaillée et mise en page eux-mêmes dans la nouvelle salle informatique, récemment installée dans l'école par la ville. Ils sont revenus enchantés de la visite. Dès leur retour à l'école, ils ont fait part de leurs impressions à la directrice, à leurs camarades. Cela leur a vraiment beaucoup plu. »

Une visite enrichissante à plus d'un titre

Les animateurs de la DEJES et Claire Demonte, responsable des accueils collectifs scolaires et périscolaires, avaient soigneusement préparé cette visite sous forme d'un petit rallye chronométré avec quelques questionnaires où les enfants étaient invités à se transformer en petits reporters. Ils ont ainsi pu découvrir au service population des actes officiels comme ceux du mariage de leurs parents ou d'autres très anciens, le poste de la police municipale et les équipements des policiers, le service de la comptabilité, des ressources humaines, et aussi le service communication où est élaboré Lou Vivournet...

M. Le Maire a reçu les enfants, par petits groupes, dans son bureau pour leur parler de ses fonctions, leur montrer les nombreux parapheurs où figurent les courriers qu'il est amené à signer. Il leur a également présenté différents projets qui vont voir prochainement le jour sur la commune et bien entendu répondu à bien des questions.

M^{me} Achhab, adjointe au Maire, déléguée à l'éducation, leur a présenté, dans la salle des mariages, le rôle des conseillers municipaux, leur fonction et a échangé avec eux sur quelques souhaits de leur part comme la réalisation de murs végétaux sur la commune...

Une petite collation leur a ensuite été offerte avant la réalisation de quelques photos de classes devant le fronton de la Mairie.



A la découverte d'Ulysse

Dans le cadre du projet de l'école consacré à la découverte du théâtre, de l'expression écrite et orale, l'école élémentaire David Douillet a invité la compagnie de théâtre professionnelle, Dromolo, pour un spectacle de théâtre joué à l'espace Pagnol. Ainsi, dans une configuration originale qui plaçait les enfants très proches des acteurs - ceux-ci jouant de part et d'autre du public sur une scène disposée à même le sol - les enfants ont pu assister à une pièce de théâtre consacrée à Ulysse et au récit de son odyssee. Un thème que les enfants ont étudié en classe. Quelques jours plus tard, les acteurs sont même venus dans l'école pour des séances de théâtre improvisées avec les élèves. Une manière ludique et interactive de découvrir certains chapitres de la mythologie grecque, de mettre « en voix » et « en gestes » des textes et apprendre à s'exprimer en public.



Ici, c'est mon école. Restez zen !

Une campagne de communication va être menée avec les élèves et les enseignants des écoles de la commune pour que les abords des établissements soient « zen » et « plus tranquilles ». En effet, bien souvent, les parents arrivent à l'école pour déposer ou venir chercher leur enfant et sont un peu stressés, car parfois en retard ou autre... Certains sont un peu moins respectueux en stationnant de manière un peu anarchique sur des passages piétons ou sur des places réservées aux handicapés. Aussi, quelques affiches vont être réalisées par les enfants eux-mêmes. Il est important qu'à ces heures d'affluence, les parents fassent preuve de civisme et de bons sens en restant calmes et courtois. Pour rappel, les zones vertes des sorties d'école, peintes au sol, doivent rester bien dégagées pour que les enfants puissent sortir facilement et tranquillement.

La police municipale équipée de caméras individuelles

Grande nouveauté, les agents de la Police municipale de la commune, notamment les patrouilles en motos, sont désormais dotés de caméras individuelles afin de sécuriser leurs interventions.

Les caméras mobiles, plus communément appelées caméras-piétons, sont actuellement en expérimentation jusqu'au 3 juin 2018 dans les Polices municipales de plusieurs communes françaises, et Gignac en fait partie. Chaque agent peut porter une caméra sur le devant de son uniforme, qu'il peut déclencher en fonction des circonstances. Il est tenu de prévenir la personne qu'il déclenche la prise de vues, mais cette dernière ne peut en aucun cas s'y opposer.

Ce dispositif favorise la prévention des incidents, en filmant les interventions des agents de police municipale qui sont parfois outragés ou insultés sur la voie publique par des individus. Le fait d'annoncer à une personne qu'elle est filmée atténue très souvent une situation tendue.

Il permet aussi de constater des infractions comme les dépôts sauvages sur les voies publiques, les écarts de conduite des deux-roues par exemple, et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves...

Les images sont ensuite stockées dans un ordinateur sécurisé, consignées dans un registre spécifique, puis remises aux enquêteurs judiciaires, si besoin.

Il n'y a aucune possibilité de relecture des images auprès de la Police municipale. Il est donc inutile de se rendre au poste de police pour les regarder. En effet, les extractions des images sont fortement encadrées. Seules des personnes dûment habilitées peuvent visionner les images captées. L'agent de la Police municipale ne peut en aucun cas les modifier.

Ce recours à la caméra est encadré par un décret et la CNIL (Commission nationale informatique et libertés).

Le droit d'accès aux images est indirect. Il doit être fait uniquement auprès de la CNIL.

Cet outil permet statistiquement de diminuer de 85 % (chiffres nationaux) les agressions verbales ou physiques envers les policiers municipaux.

« Si le pouvoir de police répressive relève uniquement de l'Etat, garantir un cadre de vie plus agréable et le bien-être des citoyens reste une priorité pour notre équipe, souligne Stéphane Tassistro, chef de la police municipale. Aussi, avec la nouvelle équipe de la police municipale, profondément renouvelée et réorganisée en 2016, nous avons renforcé considérablement notre présence auprès des Gignacais.

Grâce à cette réorganisation et une augmentation de nos effectifs, nous sommes désormais présents tous les jours sur la commune, même le week-end. Nous avons pu multiplier les patrouilles, que ce soit aux abords des écoles, des commerces ou dans les lieux publics. La création d'une patrouille motorisée nous permet également d'intervenir différemment, notamment vis-à-vis des deux roues. Nous venons d'acquérir deux nouvelles

motos, ce sont des 700 cm³ routières qui viennent compléter notre flotte de deux autres motos 660 cm³ tout-terrain. Nous avons aussi accentué les entraînements physiques et la formation sur les gestes techniques d'intervention, ce qui renforce notre esprit d'équipe. Tous ces changements sont de vrais plus au bénéfice de la sécurité publique que nous sommes fiers d'avoir pu mettre en œuvre. »

« Le bien-être des citoyens reste une priorité pour notre équipe »





Stéphane Tassistro : « De profonds changements dont nous sommes très fiers »

Quand avez-vous pris la direction de la Police municipale de Gignac-la-Nerthe ? Et quelles sont les grandes orientations d'actions que M. Le Maire vous a données à votre arrivée ?

J'ai pris mes fonctions au début du mois d'avril 2016. Je venais de Manosque où j'exerçais les mêmes fonctions de chef de service au sein de la police municipale. M. Le Maire m'a demandé une meilleure visibilité du service, une plus grande présence de la police municipale sur le terrain, d'être plus proches des Gignacais, d'être plus opérationnels... Trois grands axes que l'on peut résumer : de la visibilité, de la réactivité et de la proximité. Et démontrer concrètement au quotidien que la tranquillité publique est une des priorités de la municipalité qu'il conduit.

Avez-vous, lors de votre arrivée, demandé des moyens

supplémentaires pour mener à bien vos missions ?

Oui, j'ai demandé plus de moyens humains et matériels. M. Le Maire m'a fait part de son souhait de renouveler en profondeur l'équipe. Nous avons ainsi renouvelé à 80% l'ancien effectif et nous l'avons augmenté. Ensuite, nous avons équipé chaque policier municipal d'une radio, d'une caméra piétonne, de matériel nouveau pour faciliter les interventions. Nous avons acquis des motos pour constituer une brigade.

Pouvez-vous nous parler de l'équipe de la Police municipale qui a été profondément renouvelée ?

C'est une équipe nettement rajeunie mais qui possède une solide expérience professionnelle, car la quasi totalité des agents a déjà eu une expérience importante et réussie dans d'autres collectivités.

Le travail à Gignac-la-Nerthe est-il plus difficile que dans d'autres communes que vous connaissez ?

Non, absolument pas. J'ai exercé à Marignane, à Manosque. Ce sont des communes où la délinquance est plus marquée. A Gignac-la-Nerthe, c'est plus un sentiment d'insécurité qui prédomine. Il n'y a pas vraiment de délinquance. Depuis que j'exerce sur la commune, les atteintes aux personnes restent très marginales.

Comment s'organise votre travail avec celui de la Police Nationale ?

Très, très bien. M. Le Maire a conclu une convention de coordination entre lui et le directeur départemental de la sécurité publique. C'est une convention qui est également validée par le procureur de la République. Elle détermine les missions de chacun, les modalités de travail et d'intervention des deux services.

Un délégué pour de meilleures relations entre la police nationale et la population



M. Bernard Balac est officier de police à la retraite depuis décembre 2017. En tant que commandant de Police honoraire, il vient d'être désigné comme Délégué à la Cohésion Police Population (DCPP). S'il est principalement basé à Vitrolles, il exerce ses

missions sur toute la zone de compétence du Commissariat de Police de Vitrolles, dont dépend Gignac-la-Nerthe. « Les DCPP sont des réservistes civils de la Police Nationale, explique

M. Balac. *En tant que délégué, j'ai donc pour principale mission de renforcer le lien entre la population, les acteurs de terrain et les services de police. Je suis en quelque sorte chargé de recueillir les attentes de la population, d'expliquer les missions de la police. Ma mission consiste également à entretenir un contact avec les commerçants, les bailleurs sociaux et les représentants d'associations ou de quartiers.*

Pour être à l'écoute des besoins des habitants, prendre en compte leurs doléances, gérer des conflits de voisinage en lien avec les unités de police, je vais tenir des permanences mensuelles en Mairie de Gignac-la-Nerthe. »

Les premières permanences auront lieu le mardi 24 avril et le mardi 29 mai de 16h à 18h en Mairie.

Prêts à larguer les amarres ?

Avec les beaux jours qui arrivent, les sorties voile en famille sur le voilier mis à disposition par la ville et encadrées par un skipper professionnel vont reprendre dès avril. N'hésitez pas à vous y inscrire.



Après un petit hivernage, le voilier « Eau libre de Gignac-la-Nerthe » est mis à disposition des Gignacais pour des sorties à la journée, en famille ou entre amis, sur la grande bleue au large de Marseille. Différentes destinations sont possibles suivant la météo et le sens des vents comme partir vers les îles du Frioul, les calanques de Cassis ou encore celles de la côte bleue... Ces sorties sont encadrées par Ghislain Gendron, skipper professionnel mis à votre disposition, avec qui vous pourrez convenir de l'itinéraire et qui a à cœur de faire découvrir les rudiments de la voile. Vous pouvez embarquer jusqu'à 10 personnes.

Les petits + :

Possibilité de venir avec tous types d'embarcation **pneumatique** (avec gonfleur) pour débarquer aisément à terre. Un **barbecue** est à votre disposition si vous souhaitez faire des grillades à bord du voilier (Pensez à prévenir le skipper en amont de votre sortie pour qu'il prévoie le matériel nécessaire). En plus des sorties proposées, vous pouvez **occasionnellement** effectuer une réservation du voilier pour les **jours du vendredi**. Pour cela, contactez le standard de la DEJES, proposez votre date, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées pour que nous puissions vous recontacter et vous permettre une sortie voile, dans la mesure du possible.

Les dates des prochaines sorties :

Les samedis ou dimanches - 7, 8, 14, 15, 21, 22 avril
 Les samedis ou dimanches - 5, 6, 12, 13, 19 et 20 mai
 Et aussi le jeudi 10 mai, le vendredi 11 mai

Les dates pour les sorties séniors :

Les vendredis 20 avril, 25 mai et 15 juin.
 Le lieu de rendez-vous est situé sur le Vieux-Port de Marseille, Quai Marcel Pagnol pour un départ à 9h30.

Inscriptions auprès de l'accueil de la DEJES

Tél. 04 42 77 00 00





Les rendez-vous culturels et festifs du printemps !

C'est le moment de préparer déguisements et confettis pour participer au carnaval de Gignac-la-Nerthe ! Comme chaque année, de nombreux chars, majorettes, batucadas et fanfares de rue animeront le joyeux défilé, bigarré et coloré. Deux sorties du cortège sont au programme.

Le carnaval arrive à grands pas !

La première sortie du cortège aura lieu le samedi 31 mars avec un départ de Laure à partir de 14h pour arriver au parking de l'école élémentaire David Douillet où se tiendra un grand rassemblement festif.

Un concours de déguisement enfants est proposé à l'occasion de cette première sortie. Les inscriptions au concours seront prises dès 13h à Laure.

La 2^{ème} sortie se déroulera le samedi 14 avril à partir de 14h avec un départ du parking du complexe sportif Georges Carnus. Après une grande boucle dans le cœur du centre-ville, le défilé rejoindra le parking où sera jugé et brûlé le Caramantran.

Des stands de barbe à papa et churros seront à la disposition de petits et grands sur le parking du stade Carnus.

Ne ratez pas ce rendez-vous festif et familial !

Cette manifestation est organisée par l'OCLG et la ville de Gignac-la-Nerthe.



▶ Chants du monde, gospel, variétés, lyrique à l'affiche

Pour la 2^{ème} année, l'association Blues Sat System organise, en partenariat avec la ville de Gignac-la-Nerthe, ses Choralgies. Un festival qui place en haut de l'affiche une vingtaine de chorales issues de la région et qui invite les amateurs de chant choral, mais aussi les curieux, à découvrir des répertoires variés et des univers musicaux différents.



Au programme :

Concert d'ouverture

« Gospel Five » ouvrira le festival ! Suivi de « Trets'in groove », dirigé par Maguy Blanda, chorale pop-rock / variétés qui vient de Trets. Puis les chorales chant du monde « Les Magnolias », de Septèmes-les-Vallons et « Lascours en Chœur » de Roquevaire enchaîneront avec un répertoire éclectique. Toutes ces chorales seront dirigées par Edith Darasse et Marie Chenesseau.

Vendredi 6 avril à 20h30 - Espace Pagnol - 5€

Un après-midi de récitals

« Le Chœur de Marie-Jeanne » chorale de Gignac, dirigée par Jules Lledo, interprétera des morceaux de variétés. « La

Chorale Escolò de la Nerto » de Marseille (L'Estaque), dirigée par Sébastien Rouman, chantera du Folklore provençal. Enfin, « Les Escapades Polyphoniques de Rognac » dirigées par Marie Prost concluront la soirée.

Samedi 7 avril à 14h30 - Eglise St-Michel - 5€

Quatre autres chœurs viendront conclure les récitals de l'après-midi : « shantichoeur » de Sénas, dirigée par Sandrine Madona (chants classiques, traditionnels et contemporains) « La Chorale de l'Age d'or » de Gignac dirigée par Yves Potard (variétés). « Lascours en chœur » et « The River Voice's Band » qui s'uniront autour d'un répertoire « intimiste » pour terminer en douceur cet après-midi.

Samedi 7 avril à 17h30 - Eglise St-Michel - 5€

Gala des Enfants de la Nerthe

En ouverture de cette soirée consacrée aux enfants, les « petits loups de Gignac » (atelier de l'association Blue Sat system), dirigés par Edith Darasse et Sandrine Deryckere. Puis, les invités de marque de cette édition viendront nous enchanter sur des airs d'opéra et de classique, avec « le Chœur Lyrique des Enfants de l'Estaque » dirigé par Gayané Hovhannysian.

Samedi 7 avril à 20h30 - Espace Pagnol - 5€

Apéritif concert au square

Avec le groupe « Bâton rouge » (musique folk américaine et blues) et les classes de chant de l'association Blues Sat System.

Dimanche 8 Avril à 11h - Square de la Mairie - gratuit

Récital Jazz et pop-rock

« La clé fredonne », chorale d'Ensuès-la-Redonne, dirigée par Marie-Hélène Bourrelly, ouvrira ce dernier concert à l'Eglise autour d'un univers variétés pop-rock. Edith Darasse donnera ensuite un récital entre jazz et classique. Et pour clôturer l'après-midi « Le chant des collines » de Sylvie Lhesthivent (Chant classique et sacré).

Dimanche 8 avril à 14h30 - Eglise - 5€

Concert de Gospel

Avec « Le chœur sur la main » (rythmes africains) et « The River Voices'Band » constitué de choristes de Gignac et de Lascours, pour clôturer le festival.

Dimanche 8 avril à 18h - Espace Pagnol - 5€



► Les années tubes à l'espace Pagnol

Le grand orchestre LSP Music présentera son nouveau show tout en paillettes avec sa formation qui regroupe musiciens, chanteurs, danseuses, danseurs et décors.

LSP Music est un orchestre né à Gignac qui préparera sa tournée 2018 durant trois jours de résidence à l'espace Pagnol et vous présentera, le samedi 5 mai, son show dédié aux années tubes.

Cette formation composée de 8 musiciens accompagnés par des danseuses, danseurs, chanteuses et chanteurs livrera comme elle sait si bien le faire une prestation énergique tout en paillettes et en lumières. La première partie du show sera rythmée par de nombreux extraits des comédies musicales comme Starmania, Grease, Moulin Rouge, Lady Marmelade, L'Opéra Rock... La seconde partie vous fera redécouvrir à travers une version bal, les tubes intemporels des années 80 à nos jours.



Grand orchestre de LSP Music
Samedi 5 mai à l'espace Pagnol - 20h30

► Repas dansant aux couleurs de l'Italie

L'association « Gignac, terre méditerranéenne » organise le dimanche 15 avril à 12h un grand repas aux couleurs de l'Italie suivi d'un après-midi dansant. Au menu : cocktail de bienvenue, antipastis, cannellonis, fromage, dessert, vin et café...

Renseignements / réservations : 06 49 92 01 09 - 07 71 03 15 24

Permanences - les samedis après-midi à la Grange Puget

Repas dansant « Viva Italia » - Dimanche 15 avril à 12h - Espace Pagnol Tarif : 22€



► Voisins en fête



Comme chaque année, la fête des voisins va animer, à la fin du mois de mai, les places, rues et lotissements de Gignac.

A chaque édition, ce sont plus de 20 quartiers de la commune qui participent à cette fête au principe simple : chacun apporte un plat ou une boisson à partager autour d'un apéritif pour passer une soirée dans la bonne humeur entre voisins. Cette année, la fête des voisins aura lieu le **vendredi 25 mai**. Si vous souhaitez y participer, nous vous invitons à vous inscrire auprès du service événementiel de la commune à partir du 23 avril qui vous remettra affichettes et cartons d'invitations pour prévenir vos voisins et quelques objets (*ballons, sacs, t-shirts et verres réutilisables aux couleurs de la ville*) pour faciliter votre organisation.

Contact : Service événementiel - tél. 04 42 31 13 16
culture@mairie-gignaclanerthe.fr

► Artistes de gignac, faites-vous connaître !



La Ville de Gignac-la-Nerthe, en partenariat avec une commission de bénévoles associatifs, organise un Salon des Arts orienté vers la découverte, le partage et la transmission de différentes disciplines artistiques (*peinture, dessin, photo, arts plastiques, écriture, danse, chant, musique...*). Si vous souhaitez montrer vos créations, mais aussi échanger

autour de votre savoir-faire, vous êtes le bienvenu ! Ce salon se déroulera durant deux journées, le samedi 13 et le dimanche 14 octobre de 10h à 18h, à l'espace Pagnol. Vernissage, le samedi à 11h30.

Pour tous renseignements
Service événementiel : 04 42 31 13 16
culture@mairie-gignaclanerthe.fr

Un printemps en livres

La bibliothèque vous propose de découvrir une sélection de livres, aussi bien pour les adultes que pour les enfants, sur le thème du printemps, entre suspens, enquêtes et aventures au milieu des jardins fleuris, des potagers et de vieilles bâtisses mystérieuses...

Sélection livres - Adultes

Antonin Malroux : Le jardin de Louise



Comme chaque été, Noélie retourne à Val Vergne auprès de Louise, sa grand-mère. Mais ce lieu si serein ravive un triste souvenir : l'éloignement de son père, qui a quitté la maison vingt ans auparavant pour ne jamais y revenir.

Noélie se fait la promesse de comprendre ce mystère qui lui cause tant de peine. Sans savoir que Louise détient un secret qui risque de bouleverser sa vie et de révéler enfin une vérité longtemps cachée...

Janine Montupet : Quatre saisons parmi les fleurs



Anicia a vingt-deux ans quand un accident de voiture brise sa vie. Aveugle et défigurée, elle est recueillie par Martial, son oncle horticulteur, et s'installe dans la propriété, qu'il habite avec ses deux grands enfants.

La vie au domaine est heureuse et laborieuse, mais un secret pèse sur cette famille...

Françoise Zimmer : Les Légumes anciens en 60 recettes



Vous trouverez dans ce livre des recettes variées, originales ou traditionnelles, pour apprécier toute la finesse de 30 légumes anciens remis au goût du jour, pour le plaisir de tous les gourmets !

Guylaine Gouffier et Horticolor : Le Potager bio



Cet ouvrage vous accompagnera, pas à pas, dans la création de votre potager bio. Vous découvrirez ainsi quelques principes fondamentaux : le travail du

sol, le choix des plantes, l'arrosage raisonné, la rotation des cultures, l'utilisation des engrais naturels etc.

Un Jardin pour les petits animaux



À l'heure où les différents milieux naturels s'uniformisent et se désertifient, observer la petite faune sauvage devient un plaisir rare. C'est la raison pour laquelle l'aménagement de son jardin en « coin nature » constitue un excellent moyen d'attirer insectes, oiseaux, amphibiens et petits mammifères. Du simple balcon au grand jardin campagnard, vous trouverez dans ce guide tous les trucs et astuces pour attirer les animaux dans votre jardin.

Sélection livres - Enfants

Sophie Decroisette et Audrey Gesat : Ficelle et le jardin enchanté



Ficelle a le visage rond, les yeux noirs qui brillent et deux tresses qui se dressent ou s'entortillent au gré de ses humeurs et de ses aventures ...

Bénédicte Guettier : Les Enquêtes du potager



L'inspecteur Lapou, avec son flegme légendaire, poursuit ses enquêtes dans un grand album, recueil de plusieurs histoires désopilantes: « Le pissenlit écrasé », « la disparition du jeune poireau », « L'agression du champignon », « la chute de la tomate ». Autant d'énigmes à résoudre que de légumes dans le potager !



Bénédicte Guettier : Le Mystères de la patate : Une enquête de l'inspecteur Lapou

Une nouvelle pomme de terre du nom de Mona Lisa fait son apparition dans le potager. Sa beauté, due à son sourire mystérieux, charme tous les légumes et suscite des jalousies. Lapou est envoûté par la belle et souhaite connaître le pourquoi d'un tel sourire. Un éclat de rire de Mona Lisa lui donne la solution...

René Mettler : La Nature du plus près au plus loin



Un album extraordinaire, où la virtuosité de l'effet de zoom nous permet d'apprendre à regarder la nature qui nous entoure, sauvage ou cultivée, du plus petit détail au paysage vu du ciel.

De page en page, la richesse des détails, les changements d'échelles spectaculaires donnent vie à l'espace et au temps

Sarah Agostini et Linda Cavallini : Les Petits jardiniers



Ce livre est destiné à tous les jardiniers en herbe qui ont envie de s'occuper et d'embellir leur jardin ou leur balcon. Grâce aux magnifiques dessins, ils trouveront des conseils sur les activités à réaliser en fonction de leur âge et de nombreuses idées pour créer des arrosoirs, des abris pour les petits oiseaux, des pots fleuris...

Les métiers de demain étaient à découvrir à l'espace Pagnol



En partenariat avec les agences de Pôle emploi de Marignane et de Vitrolles, les missions locales de l'Est de l'étang de Berre, la ville a accueilli une journée d'information sur les métiers de demain, les filières d'avenir et les formations possibles.

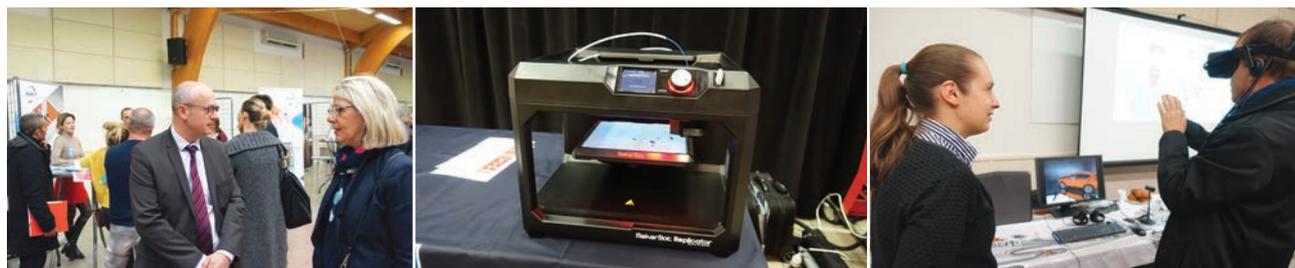
Soixante agences de Pôle emploi, en partenariat avec les missions locales, se sont mobilisées pour organiser cinquante-cinq manifestations dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de faire découvrir les métiers de demain liés au développement des nouvelles technologies. Gignac-la-Nerthe a ainsi eu le privilège d'accueillir, le jeudi 22 mars, une de ces manifestations.

Tout d'abord, une conférence a présenté des métiers émergents, de nouveaux outils qui apparaissent de plus en plus dans l'industrie, le secteur de la recherche, le domaine de la sécurité... Ensuite, le public a été invité à se rendre sur différents stands présentant des objets intelligents et communicants comme des imprimantes 3D, des casques de réalité augmentée, des drones, des outils liés à l'imagerie virtuelle ... « L'objectif de cette manifestation est de favoriser les échanges et les rencontres entre demandeurs d'emploi, entreprises, organismes de formation autour d'une dizaine de stands, explique Sylvie Buffaz, directrice de Pôle emploi Marignane. Nous invitons les personnes présentes à les découvrir sous forme d'un parcours avec de petites haltes d'une quinzaine de minutes. Vous pouvez rencontrer par exemple l'association Team Henri Fabre, basée à Marignane, qui travaille sur l'industrie du futur et la formation. »

Parmi les dispositifs les plus remarquables qui étaient à découvrir, on pouvait retrouver l'entraînement virtuel à un entretien d'embauche. Équipé d'un casque de vision 3D, avec sonorisation, vous vous retrouviez immergé dans un univers virtuel où un chef d'entreprise vous accueillait dans son bureau et vous questionnait sur votre parcours, vos formations, vos motivations...

« Plusieurs scénarios sont proposés et différentes interactions sont possibles, détaille Cyril Gutières, référent numérique à Pôle emploi Marignane. Vous pouvez parler de vous-même puis de votre expérience, ou encore mettre en avant vos motivations pour le poste proposé. Cet exercice peut contribuer à bien se préparer pour le jour J. Vous pouvez retrouver cette application sur l'Emploi store, rubrique mon entretien d'embauche virtuel. Il faut être équipé d'un smartphone et d'un casque. Pour le moment, cette simulation ne marche que sur Android, mais fin avril, elle fonctionnera également sur Iphone. » Cette matinée a permis d'entrevoir les nombreux changements qui interviennent sur la productivité et la compétitivité des entreprises, de se familiariser un peu mieux avec le développement numérique (animation 3D, réalisation de prototype de pièces industrielles complexes ou éditées en petite série, l'innovation dans le domaine de la mécanique...).

Et enfin, d'entrevoir l'industrie du futur, de rechercher des formations intéressantes dans des secteurs comme l'aéronautique, la maintenance industrielle, la robotique, l'électronique, la domotique ou encore les possibilités offertes pour acquérir des compétences et des certifications dans des domaines à forte évolution.



Rénovation de l'habitat **ancien et amélioration** des performances énergétiques

Vous êtes propriétaires d'un habitat ancien, vous souhaitez le rénover et améliorer sa performance énergétique, sachez que différents organismes peuvent vous apporter de précieux conseils et aides en financements.

Différents organismes proposent des conseils en matière de rénovation d'habitat ancien dégradé et d'amélioration de la performance énergétique des logements, tiennent régulièrement des permanences sur la commune, soit au CCAS (place de la Mairie), soit au Service urbanisme (avenue des Fortunés).

Ces organismes possèdent des compétences distinctes et complémentaires :

L'ADIL 13 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) offre des conseils juridiques, financiers et fiscaux dans les domaines du logement (rapports locatifs, accession à la propriété, acquisition-amélioration).

www.adil13.org

L'AMPIL (Action Méditerranéenne pour l'Insertion Sociale par le Logement). Animateur du dispositif de la Fondation Abbé Pierre sur le secteur Est de l'Etang de Berre, cet organisme propose un accompagnement social, technique et juridique pour les habitants les plus précaires.

www.ampil.fr

L'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) : Conseils en rénovation thermique (aspects techniques en isolation, en chauffage), aides relatives aux questions environnementales et à la réglementation.

www.alecmetropolemarseillaise.fr

LE CAUE 13 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône) : ré-agencer votre logement, rénover votre toiture, ravalement votre façade, restaurer, isoler, créer une ouverture... L'architecte du CAUE



13 vous conseille en veillant à la qualité architecturale de votre projet d'amélioration ou de construction de votre habitat.

www.caue13.fr

SOLIHA PROVENCE (ex- PACT 13) est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général par les pouvoirs publics, qui place l'habitant au cœur de son projet. Elle exerce le rôle de tiers intervenant entre les collectivités, l'habitant et les organismes financeurs pour que chacun puisse disposer d'un logement décent et d'un cadre de vie agréable. Elle apporte conseils pour les travaux, scénarios de réhabilitation, aides au montage de dossiers administratifs jusqu'à leurs dépôts.

www.provence.soliha.fr

Aide aux ravalements de façade

Afin d'améliorer la qualité de l'habitat et le cadre de vie, la commune de Gignac-la-Nerthe accorde aux propriétaires, une aide aux ravalements de façades pour son centre ancien et ses hameaux. Le périmètre d'action : Immeubles situés dans les centres anciens et hameaux (Centre du village, Laure...).

Quels travaux sont subventionnés ?

Tous travaux de réfection des enduits de façades et pignons des habitations Toute restauration des façades ou éléments de façades en pierre de taille Tous travaux d'entretien simple de crépis de façade.

Comment faire ? Un dossier doit être déposé au service Urbanisme - 2, rue des Fortunés - 13180 Gignac-la-Nerthe
Tel : 04 42 09 36 01

Prochaines permanences

SOLIHA PROVENCE - Tél. 04 91 11 63 10
Mercredis de 14h à 17h : 04/04, 18/04, 02/05, 16/05. Au CCAS - Place de la Mairie

ADIL 13 - Tél. 04 96 11 12 00
Mercredis de 14h à 17h : 11/04, 25/04, 09/05, 23/05. Au CCAS - Place de la Mairie

AMPIL - Tél. 04 91 53 84 96
Les mardis de 14h à 17h : sur rendez-vous
Au CCAS - Place de la Mairie

ALEC - Tél. 04 91 37 21 53
Mercredis de 9h à 12h : 25/04, 23/05
Au Service urbanisme c/°
services techniques - avenue des Fortunés

CAUE - Tél. 04 42 09 36 08
Possibilité de prendre RDV le 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois
Au Service urbanisme c/°
services techniques - avenue des Fortunés

Des personnes formidables et engagées pour des initiatives solidaires



Une épicerie et une braderie solidaires sont les dernières initiatives portées par le comité local du secours populaire français. Retour sur l'engagement à saluer de ses animatrices bénévoles.

Daniela, Ginette, Paule, Kheira, Audrey, Carmen, Fathia, Michèle, Danielle, Gisèle, Andrée,... sont des personnes formidables, volontaires, courageuses, engagées à l'image de Julien Lauprêtre, ancien résistant et président national du secours populaire français, depuis 1958. Elles viennent de le rencontrer ce samedi 3 mars. Une rencontre chaleureuse et un bel hommage rendu à ces dernières par leur président car elles donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie au quotidien pour apporter de l'aide et du réconfort aux plus démunis. Leur dernière initiative : la création d'une épicerie et d'une braderie vestimentaire solidaires dans leurs locaux,

situés proche du chemin du Loubatier. « L'épicerie, tout comme la braderie, sont ouvertes à tout le monde, tient à rappeler Daniela Gimènès, présidente comité du secours populaire de Gignac-la-Nerthe. Vous pouvez ainsi y acheter des denrées fraîches, des fruits et des légumes, de la viande, des produits comme du lait, du sucre, de l'huile, des boîtes de conserves. Il en va de même pour les vêtements où vous pouvez trouver des vestes, des pulls, des chaussures et autres objets divers. Tout est entre 50 centimes et un euro, sauf pour les jouets et les objets divers. Les bénévoles récoltés nous permettent bien souvent d'aider des personnes à continuer d'habiter dans leur logement, à payer des factures d'électricité ou autre. Nous tenons à remercier chaleureusement le Carrefour Market de Gignac qui nous donne régulièrement des denrées et qui nous accueille pour des collectes auprès de ses clients. » Les épicerie sociale et solidaires ont

tout juste une dizaine d'années, mais leur fonctionnement est encore peu connu. Pourtant, ce modèle innovant d'accès à l'alimentation croît d'année en année et assure un rôle essentiel auprès des personnes démunies. Le secours populaire de Gignac-la-Nerthe, grâce aux petits bénévoles récoltés par ces deux initiatives solidaires et l'aide reçue de leur antenne départementale, apporte aide à une cinquantaine de familles à travers des colis alimentaires remis chaque mois et d'autres aides si besoin. Le comité organise également régulièrement des sorties conviviales pour ses bénéficiaires.

Épicerie et braderie vestimentaire solidaires

Ouvertes les mardis, jeudis, vendredis et samedis
De 8h30 à 11h30
Au local du secours populaire
8, boulevard de la Libération

Préparez-vous pour la grande chasse aux œufs !

A chacune de ses éditions, cette initiative du secours populaire qui réunit les comités locaux des villes de Gignac-la-Nerthe, Châteauneuf-les-Martigues et Berre rencontre un vif succès aussi bien auprès des enfants que des adultes. Des centaines d'œufs en chocolat sont cachés le long d'un grand circuit installé au parcours de santé. Des jeux familiaux (*jeu de massacre, quilles, jeu des comètes, pêche à la ligne, croquet, coule qui peut, fléchettes, jeu d'équilibre...*) sont également proposés sous forme d'une joyeuse kermesse déployée sur l'aire de pique-nique et de loisirs du parcours de santé. Le permis de chasser est à 2€ et les fonds récoltés sont reversés à l'association « Copain du Monde » pour aider un projet socio-éducatif porté par le village de Béravina à Madagascar (*achat de bétail et semences*). Un goûter est offert en fin d'après-midi. **Mercredi 25 avril - à partir de 14h - au parcours de santé**



Le Petit Prince s'exerce à la citoyenneté



Les collégiens ont présenté une très belle exposition pour dire « Non à la violence »

Le collège « Le Petit Prince » déborde de projets éco-citoyens, d'initiatives solidaires, culturelles et artistiques. Il dit non à la violence et favorise à travers chacune de ses initiatives l'expression de la citoyenneté chez ses élèves.

Dès l'entrée, le collège « Le Petit Prince » respire une certaine bonne humeur à l'image de l'annonce des récréations ou des interclasses qui, au lieu d'être une habituelle sonnerie tonitruante, laisse place à un morceau de musique, à un tube d'aujourd'hui. « La citoyenneté est importante pour l'établissement, tient à souligner M^{me} Mitolo, adjointe à la principale d'éducation du collège Le Petit Prince. Elle se retrouve en fil rouge à chacune de nos actions d'une manière que l'on souhaite la plus vivante possible. Tous les élèves du collège sont sollicités pour participer à des actions traitant de cinq thématiques : vivre ensemble, faire ensemble, dire non à la violence, inscrire le collège dans l'éco-citoyenneté et enfin communiquer ensemble. Travailler et être bien au collège sont deux axes majeurs pour l'établissement. Depuis le mois de décembre 2017, les collégiens ont, par exemple, installé un lieu de recyclage dans le hall d'accueil du collège pour que chacun puisse y déposer : bouchons plastiques, piles, cartouches d'encre et livres... Les objets collectés sont ensuite donnés à des associations qui assurent leur recyclage ». Une autre initiative, particulièrement remarquable, est celle menée par les élèves en dehors des horaires habituels des cours, dans le cadre d'un club animé par la professeur d'arts plastiques, M^{me} Angelina Danna Allégrini. Ces derniers ont réalisé une exposition qui était à découvrir en début de soirée, le vendredi 23 février, dans le collège.

Une exposition réalisée sur le thème du « Non à la violence » qui mêlait de belle manière différentes disciplines comme la peinture, le dessin, les installations plastiques, la vidéo projection, le son et lumières...

Un résultat bluffant où chaque installation donnait à lire un petit texte présentant la démarche retenue pour la réalisation artistique et proposait un QR code à scanner avec son téléphone portable pour gagner Youtube. Là, au travers de petites vidéos, l'élève expliquait face caméra sa démarche, son point de vue. Une vraie réussite qui, grâce à l'art, interpellait sur les violences, qui peuvent survenir à l'école ou à l'extérieur, et qui prônait les valeurs de tolérance, de solidarité et d'entraide.

Parallèlement à ces belles initiatives, les collégiens ont organisé une grande collecte de manuels et de matériel scolaires pour aider l'association « Oubil Sa Beut » qui distribue des fournitures scolaires et des médicaments dans une école primaire d'un village du Sénégal. Les élèves vont renforcer ces échanges avec un projet de « mailing art » qui sera développé entre les écoliers sénégalais et les collégiens du Petit Prince.

Enfin, sous l'égide de leur professeur de musique, M^{me} Christine Agapé, des élèves ont découvert des artistes américaines engagées (Ella Fitzgerald, Billie Holiday, Nina Simone), participé à une grande chorale jazz avant de se produire sur scène lors d'un concert (nous y reviendrons dans le prochain Lou Vivournet).



Le Petit Prince qualifié pour la finale académique d'escalade

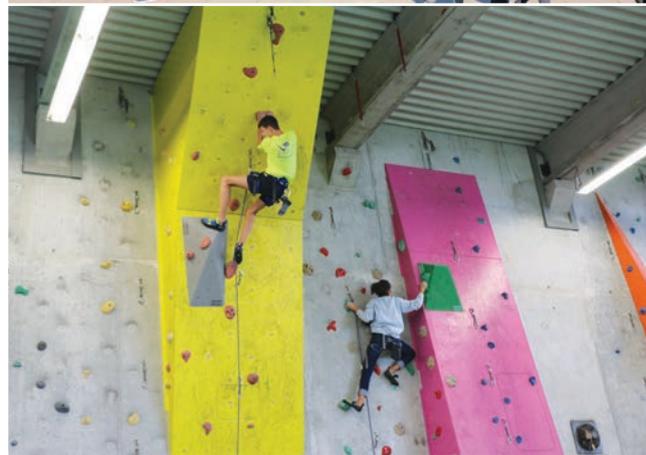
Le collège Le Petit Prince, en dehors de son architecture qui évoque un avion, présente quelques aspects originaux comme la présence d'un grand mur d'escalade dans sa cour de récréation. C'est très certainement une des raisons pour lesquelles autant de collégiens pratiquent ce sport et que le collège accueille régulièrement des épreuves liées à l'escalade. Ainsi, le Petit Prince a organisé les mercredis 24 et 31 janvier au gymnase de la Pousaraque les demi-finales d'une compétition départementale UNSS (*Union nationale du sport scolaire*).

Cinquante-quatre équipes, composées de six élèves issus des classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}, se sont ainsi retrouvées pour une compétition départementale. Les jeunes participants provenaient des collèges d'Arles, Aubagne, La Ciotat, Pertuis, Marseille, Aix-en-Provence et bien entendu du collège le Petit Prince. « *En amont de la compétition, durant deux jours, on a démonté, nettoyé et repositionné près de 600 prises, afin de créer de nouvelles voies et établir différents parcours aux difficultés variables* » explique Nicolas Reynaud, professeur d'éducation sportive. *Cela autour de trois épreuves. La première basée sur la vitesse, très facile avec des grosses prises, où l'élève doit escalader 10 mètres de haut et taper sur une cloche.*

La seconde est une épreuve très physique développée sur une hauteur de seulement 4,5 mètres, mais avec un problème à résoudre. Elle est effectuée sans corde et sans baudriers. Enfin, la dernière est une épreuve d'escalade pure, très technique, avec corde au sol. Il y a toujours un assureur couplé avec un grimpeur. »

La section escalade du collège a toujours obtenu de bons résultats lors des compétitions. Il faut dire qu'elle existe depuis 12 ans et que chaque semaine ce sont quarante-neuf élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} qui s'entraînent à l'escalade durant deux heures. « *Cette année, nos petits grimpeurs viennent de réaliser un petit exploit en terminant 4^{ème} de cette compétition, se réjouit Nicolas Reynaud. Emmenés par nos deux garçons, Elric Dumont qui a réussi toutes ses voies et par Alexandre Gouiran, nos élèves ont rivalisé avec les plus grandes équipes (Marseille, Cadenet, Aix, La Ciotat).*

Ils sont maintenant en route vers la finale académique. Une épreuve très relevée qui se déroulera le mercredi 11 avril, à Digne. Enfin, je tiens à souligner que nous bénéficions de structures de grande qualité, notamment celles du gymnase de la Pousaraque qui nous permettent de bien nous entraîner et d'accueillir des compétitions dans d'excellentes conditions. »



Gignac a accueilli la coupe d'Europe de Tambourin

Ces dernières semaines, le club de Tambourin de Gignac a connu de beaux moments. Il a tout d'abord accueilli, pour la première fois, la coupe d'Europe et ensuite les demi-finales du championnat de France où son équipe de cadets a terminé 3^{ème}.

Le jeu de balle au tambourin est un sport plutôt méconnu qui descend du jeu de paume. Il se pratique sur un terrain de 80m de long pour 18 de large où il n'y a pas de filet, seulement une ligne médiane pour délimiter les deux camps. Il se joue entre deux équipes composées de 5 personnes. La balle est envoyée d'un camp à l'autre. On peut reprendre la balle de volée ou au rebond. La partie de joue en 13 jeux gagnants de 4 balles gagnées par jeu.

« En hiver, nous jouons le championnat départemental en salle pour sélectionner les deux meilleures équipes qui vont ensuite disputer le championnat de France, explique M^{me} Can, secrétaire du club. Et aux beaux jours, nous jouons en extérieur. Nous venons d'accueillir la coupe d'Europe au gymnase de la Pousaraque du 9 au 11 février. C'est une première

à Gignac ! Nous n'avons pas participé à l'épreuve qui regroupe les meilleures équipes de chaque pays dont la France, l'Italie, l'Espagne... mais nous avons assuré sa bonne organisation. Et, c'est du sport ! Nous avons logé et nourri vingt équipes, soit cent quarante personnes ! Cela représente une année de préparation, mais nous sommes très contents de notre organisation. »

Quelques jours plus tard, les samedi 10 et dimanche 11 mars, le club accueillait les finales du championnat de France au gymnase de la Pousaraque, en partenariat avec le club des Pennes-Mirabeau. Là aussi, la qualité de l'accueil était au rendez-vous. Et, côté résultats sportifs, les cadets du club qui ont été désignés champions de Provence, cet hiver, ont terminé à la 3^{ème} place du championnat national. Un beau résultat.



Le judo Gignacais s'exporte bien

Le judo club de Gignac a participé à un tournoi international à Lille où il a obtenu de très bons résultats.



La compétition « Eurométropole Masters Print SA », qui s'est déroulée les vendredi 26 et samedi 27 janvier à Lille pour sa 10^{ème} édition, est le plus important tournoi vétérans d'Europe. Plus de 750 combattants, âgés de plus de trente ans, étaient engagés dans ce tournoi et provenaient de nombreux pays d'Europe (Suisse, Belgique, Italie, Pays-Bas, Angleterre, Russie...). Quatre judokas de Gignac ont participé au tournoi : Marc Dezeuze, Laurent Riquoir, Romain Meyere qui a terminé 5^{ème} de sa catégorie en moins de 90kg et Benjamin Dubois qui est monté sur le podium en finissant 3^{ème} de sa catégorie (M2, moins de 90 kg).

Les prochains grands rendez-vous pour les vétérans du club de Judo seront le tournoi vétérans de Provence qui aura lieu le 26 mai à Vitrolles, les championnats d'Europe qui se dérouleront le 14 Juin à Glasgow et enfin les championnats du monde au mois de septembre à Cancun au Mexique.

Deux Gignacais, phénomènes de la boxe, sur le petit écran !



Après Victoria Adamo qui a participé à The Voice, (TF1), Louisa Degioanni au Djamel Comédie Kids (Canal +), voici deux nouveaux Gignacais qui viennent de passer sur le petit écran. Et chose plutôt incroyable, les deux ont un rapport avec l'univers de la boxe.

Le premier, c'est Sandro Spica, âgé de 11 ans, qui est un surdoué de sports de combat. Ce jeune habitant de Gignac-la-Nerthe a eu les honneurs de « Little Big Stars », le mercredi 21 février, sur C8. L'animateur Cyril Hanouna a été bluffé, tout comme le public, par la vitesse fulgurante des coups portés par Sandro.

L'animateur a servi de partenaire d'entraînement sur la musique de « Rocky » avant de laisser la place pour poursuivre la démonstration à Lionel, le papa de Sandro qui est un ancien champion d'Europe (catégorie moins de 73 kilos).

Sandro a commencé la pratique des sports de combat dès l'âge de 5 ans. Rapidement, le petit garçon démontre des capacités hors du commun, en étant aussi fort avec les mains qu'avec les pieds : boxe anglaise, kick-boxing, muay thaï... Et devient 5 fois champion de France et une fois champion du monde des moins de 32 kilos ! Sandro rêve de devenir professionnel...

Quelques jours plus tard, le samedi 24 février, c'est Nicolas Atmani, également Gignacais, ancien champion de France de boxe française et champion du monde en full contact (2012) qui voyait son match de boxe contre Kevin Velut en catégorie 80 kg, diffusé sur Canal Plus.

Match qu'il a brillamment gagné aux points. Il y a des graines de champions sur Gignac...

AGENDA

STAGE DE ZUMBA

Samedi 7 avril
Au gymnase de la Vigüière
Renseignements au 07 83 66 20 38

STAGE DE JUJUTSU

Samedi 7 et dimanche 8 avril
Au gymnase Pousaraque

COMPETITION DE GYMNASTIQUE

Samedi 14 de 13h à 20h et dimanche 15 avril de 8h à 20h
Au gymnase de la Vigüière

GALA DE DANSES TAHITIENNES

Organisé par Reva I Tahiti
Samedi 21 et dimanche 22 avril,
A l'espace Pagnol

VIDE GRENIERS

Organisé par le COS
(Comité des œuvres sociales)
Mardi 1er mai
Sur le parking de l'espace Pagnol

CONCERT ANNEES 80

Samedi 5 mai
A l'espace Pagnol
Avec le grand orchestre
de l'association LSP Music

COURS D'INITIATION À L'APICULTURE

Renseignez-vous
au service communication
au 04 42 31 13 00
Cours gratuits

Une conférence qui ne manquera pas de galéjades

« Gignac, notre ville » est une association qui a pour objectifs de mieux faire connaître le patrimoine de la ville et de la région. Pour cela, elle organise régulièrement des conférences thématiques, animées par Michel Méténier, professeur d'histoire au collège Petit Prince et grand connaisseur de l'histoire communale. La prochaine conférence dépassera de loin les frontières de la commune, car elle aura pour thème « De l'absinthe au pastis » ou comment le pastis (issu du provençal signifiant : « mélange ») a donné son nom à une boisson alcoolisée parfumée à l'anis et à la réglisse qui a supplanté l'absinthe, ou encore découvrir quels sont les obligations pour s'appeler « pastis de Marseille » et bien des galéjades, assurément humoristiques.

**Conférence « De l'absinthe au pastis »
Vendredi 18 mai à 18h - Espace Pagnol**





A travers cette chronique, déclinée sur quelques épisodes, nous allons découvrir un peu mieux le visage de Gignac de cette fin du XIX^{ème} siècle, celui de Marseille et même celui de la France.

L'histoire de l'anarchiste de Gignac-la-Nerthe

Chronique de Michel Méténier, historien. Episode 2.

Présentons d'abord le lieu du drame. L'affaire se déroulera dans la banlieue marseillaise, au quartier actuel des Trois-Lucs, du côté de Saint-Julien, sur un coteau magnifiquement exposé, dominant deux vallées, celle de la Valentine et celle des Caillols.

Là, se dresse un ancien château, celui de la Serviane qui a d'ailleurs donné son nom au hameau voisin. La bâtisse primitive fut érigée au milieu du XVI^e siècle par un capitaine piémontais (*ou génois selon les historiens*), Barthélemy Dupuis dont le surnom était Servian. Capitaine militaire et marchand en Méditerranée, enrichi par la guerre et le négoce, il avait d'abord acheté la terre en 1501. Il n'en fallait pas davantage pour que les paysans du coin appellent Serviane, la terre seigneuriale, puis le bâtiment.

La demeure, au départ simple bastide, prendra au fil des siècles de l'embonpoint jusqu'à se créneler sous Louis XIV, avec plusieurs tours carrées, deux corps de logis principaux avec cours, passages voûtés portails largement ouverts. « *Mais, écrira l'historien Alfred Saurel (1827-1887), tout*

cela est empreint d'un grand cachet de tristesse. »

Et c'est ici que notre Gignacais trouvera à s'employer.

Devenue bien national sous la Révolution française, la Serviane sera acquise autour des années 1830 par un brillant avocat, Maître Deluil-Martiny.

Intéressons-nous donc maintenant à cette famille de notables marseillais. Jean-Pierre Paul Deluil-Martiny (1806-1876), une des grandes toges du barreau de Marseille, élevé chez les Jésuites, participait aussi à la vie politique (*conseiller municipal au temps du roi Louis-Philippe et pendant la Seconde République*) et sociale de la ville, puisque, en raison de sa bonté, de son intégrité, de son impartialité jamais démenties, il est au conseil d'administration des Hospices de la Ville et de celui de la Caisse d'épargne.

En 1840, il épouse Anaïs Desolliers apparentée à une vieille famille provençale, les comtes de Villeneuve-Sabran.

A noter (*coïncidence intéressante dans*

notre histoire) que cette même Anaïs est une lointaine parente (arrière arrière-petite-nièce) de la vénérable visitandine Anne Madeleine Rémuzat (1696-1730), propagatrice à Marseille, avec les encouragements de Mgr Belsunce, évêque de la ville (1710-1755), de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus.

On a donc une famille de la bonne bourgeoisie Marseille, royaliste libérale et fort pieuse. Le couple aura 5 enfants : Jules (1843-1872), Amélie (1845-1872), Clémence (1849-1859), Marguerite (1852-1867) mais surtout celle qui sera notre héroïne, Marie-Caroline Philomène née en 1841.

A suivre...

MAJORITÉ

DES RETRAITÉS TRÈS MALTRAITÉS

Les premières pensions de l'année ont été versées début février et la hausse de la CSG est devenue concrète pour des millions de retraités, y compris parmi les moins aisés. Cela fait 25 ans que leur pouvoir d'achat est attaqué par les gouvernements successifs. 1993 : calcul des pensions du privé sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures avec indexation des pensions sur l'inflation au lieu des salaires, depuis plusieurs années, l'inflation étant inférieure à l'évolution des salaires. Depuis 2013 : gel des pensions complémentaires et ajout d'une cotisation sur la dépendance. 2014 : suppression de la majoration de 10% pour les retraités ayant élevés au moins 3 enfants et de la demi-part veuve qui profitait à de nombreux retraités. Depuis 2015 : fin de la CSG au taux réduit pour 460.000 retraités. 2016 : limitation des remboursements des frais de santé par les complémentaires ce qui augmente indirectement le coût des dépenses de santé. 2018 : hausse de la CSG. Les retraités qui souvent aident financièrement enfants et petits-enfants sont vraiment maltraités !

Bernard MULLER

Groupe "Gignac J'y Vis"
<http://alaincroce.blogspot.com/>

EN ROUTE VERS LA DEMATERIALISATION

Depuis le début de l'année, les services « Population et Accueil DEJES » sont regroupés place de la mairie. L'objectif : vous offrir un seul lieu d'accueil pour vous renseigner et faciliter vos démarches administratives. La simplification administrative est recherchée et attendue par un bon nombre d'usagers, habitués à la pratique d'internet. Celle-ci se traduira dans les prochains mois par une dématérialisation des procédures permettant les inscriptions, voire les paiements en ligne. Cependant, pour d'autres administrés, éloignés des nouvelles technologies, certaines démarches sont devenues très compliquées. Surtout, depuis la suppression en 2017 de la délivrance par les mairies de documents tels que cartes d'identité, passeport, permis de conduire ou carte grise. La procédure de « pré-demande » devenue incontournable sur le site « ANTS. Gouv » et exigée par les textes, constitue parfois un frein important. Aussi, il est proposé aux administrés qui le souhaitent un accompagnement personnalisé pour les aider à procéder dans un espace dédié et en toute sécurité à l'enregistrement des données informatisées nécessaires. Alors n'hésitez pas à contacter le service.

Josette ACHHAB

Groupe "Gignac Ensemble"
www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

BIENTÔT LE BUDGET

Deux conseils se rapportant aux finances de la commune seront tenus prochainement. La première séance traitera du DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE. Le BUDGET, lui, sera débattu dans les deux semaines suivantes. Gageons que dans ce même Vivournet, vous aurez trouvé pléthore de chiffres travaillés par la Majorité, qui vous aura expliqué à coup de contorsion des chiffres que les finances sont au beau fixe! Pourtant, la DETTE à ce jour est IDENTIQUE à celle de 2008, si décriée par le candidat Amiraty. Peut-être même que M. Cordoliani, nous démontrera à nouveau (se référer au Vivournet précédent) qu'il y a dette et dette !!!! La BONNE, celle créée par la Majorité actuelle qu'il a rejointe. Et la MAUVAISE, celle de 2008, laissée par l'opposition, dont lui-même pourtant, faisait partie depuis 2014 ! Analyse fluctuante s'il en est, au gré du vent de la gloriole... Des échéances électorales nous attendent prochainement ; Il faudra que chacun de nous prenne ses responsabilités, pour ENFIN faite émerger une formation répondant réellement aux préoccupations de la grande majorité des électeurs Gignacais.

Nous y travaillons dès aujourd'hui !

Christophe DE PIETRO

Président du groupe "Gignac Autrement"
www.2014-gignac-autrement.fr/06_29_20_47_52

LE PRINTEMPS ARRIVE...

Chacun de nous guette les premiers rayons printaniers, mais, alors que nous regardons, impuissants, grandir les immeubles cernant notre village devenant un satellite de Marseille, les rayons semblent figés sur le gris dans l'esprit de tous. Certains ont le regret d'avoir villa et piscine bientôt livrés aux regards des habitants des futurs immeubles, ils pensent à revendre, mais à quel prix ?

La Municipalité se portera-t-elle acquéreur à un prix défiant toute concurrence comme l'exemple cité sur le « Lou Vivournet » n° 35. Les promesses étaient belles Monsieur le Maire, l'avenir paraît moins beau. Si nous ne pouvons rien contre l'urbanisation galopante malgré nos récriminations (Métropole et PLUi obligent) au moins nous aurons dénoncé avec force vindicte vos méfaits. Mais après tout, vous avez été parachuté à Gignac la Nerthe pour cela...

Les Gignacais sauront sanctionner votre manque de respect envers leur envie de voir leur lieu de vie préservé au lieu de le changer en tour de Babel.

Eliane CUNTIGH

pour le groupe FRONT NATIONAL
www.rbm-gignac-la-nerthe.fr/06_63_08_33_39





2^{ème} Sortie

Samedi 14 avril à 14h

**Départ complexe sportif
G. Carnus**

